

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue de Volley Ball des Pays de la Loire
Le 12 JUIN 2010 A ANGERS (Lac de Maine)

Clubs présents ou représentés :

44 : Club Volley Détente 44 - MVB Le Pouliguen - UGS Nantes Rezé Métropole - UGSE Nantes Volley Féminin - ASB Rezé - AS la Baule - Volley Ball Nantes Atlantique - CS Léo Lagrange - ASEP Nantes - Vigneux VB - Concorde Couëron - JGE Sucé - ASCED Riaillé - Blain O - Stade Croisicais - ESVB Haute-Goulaine - Preux VB - ASC Derval - SLOV - COD Guémené Penfao - US Bouguenais - St-Nazaire VBA.

49 : Club Volley Détente 49 - VB Nuillé - Djinn's St-Laurent-du-Mottay - Le-Lion-d'Angers VB - AS Lac de Maine - FREJP Mazé - ENOA VB - Anjou Beach Volley - UGS Vihiers / St-Barthélémy-d'Anjou - Volley Club Ecoflant - Sporting Club de l'Ouest - St-Macaire VB - ASC ST-Barthélémy-d'Anjou - ASSP Andrezé - AC Longué - VBC Vihiers - Leclerc Cholet Volley - SS La-Romagne - VB Beaupréau - AS ST-Sylvain-d'Anjou - ASSVB Gesté - ES St-Léger-sous-Cholet - US Briollay - AS VB Murs Erigné.

53 : Club Volley Détente 53 - A.S.L Montigné - ASPTT Laval - Etoile Sportive Lavalloise - CA Evron - ES Craon - Etincelle Mayenne - AS Ambrières - AL Andouillé - Entrammes VB - US Argentré - ASL L'Huisserie - Château-Gontier VB - ES Bonchamp.

72 : Sablé Volley Ball - La Ferté-Bernard - CS Mamers - JS Coulaines - MSSV Le-Mans - Mulsanne St-Ouen VB - CO Château-du-Loir - JS Beaufay - CO Laigné-St-Gervais - AO Ruillé-sur-Loir - VBSF Parigné-l'Évêque - Dangeul Yvré Savigné VB - AS Chapelle-St-Aubin.

85 : Club Volley Détente 85 - Les Sables EC - SLTV VB - VB Sirénémontain - VBC Fontenay-le-Comte - Aizenay VB - SP Les Epesses - Espérance La-Verrie - AS Landes-Génusson - Mareuil-sur-Lay SC - La-Bruffière - VBC Les Herbiers - ES Gaubretierois - ASVB St-Fulgent - US Vendrennes - EB La-Boissière-de-Montaigu - Challans VB - RS Tiffauges - La Roche sur Yon VB - St-Martin-St-Aubin - OYA Volley Ball.

Clubs absents:

44 : Atlantique Club VB - US Isséenne - Nort Athletic Club Volley - AL Malville volley ball - AC Chapelain - Saint Denis de Mauves - Trignac - Rougé.

49 : Néant.

53 : Brecé Sports Volley

72 : Néant

85 : Beach Volley Vendée - Racing-Club-Yonnais - AS Boufféré - ES Ste Florence - VB la Rabatelière.

Décompte des voix :

Nombre de clubs : 94 présents ou représentés sur 108

Nombre de voix : 240 sur 280

Le quorum est atteint.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Mesdames, messieurs, nous allons commencer l'assemblée générale 2010.2011. Bonjour à toutes et à tous. Je vais être très rapide en ce début d'assemblée générale et en donnant la parole dans un premier temps au représentant du comité de Maine et Loire qui nous accueille dans ces lieux en même temps que le SCO Angers qui est l'organisateur de cette assemblée générale donc merci à Michel MARSAULT. Et je donne la parole tout de suite au Vice-président du Comité du Maine et Loire.

Jean-Michel QUENTIN, Vice Président du Comité du Maine et Loire :

Bonjour à toutes et à tous. Je remercie toute cette assemblée et en particulier toutes les personnes qui l'ont organisée. Je serai bref puisque j'ai été pris un peu au dépourvu, car Pascal HINCKEL pour des raisons d'intervention chirurgicale ne peut pas être présent aujourd'hui. Donc je n'ai pas l'intention de vous tenir le crachoir très longtemps, la seule chose c'est que je j'espère que nos travaux se déroulent dans un parfait esprit de convivialité. Bonne assemblée générale.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Nous allons commencer par faire une présentation des gens qui sont autour de la table : Claude GANGLOFF, Président de la ligue, Eric HEURTEBIZE, Vice Président de la ligue, chargé du domaine technique, à sa droite Monique BRUGIER, Trésorière, Marion DEBOUCHE, représentant la Direction Régionale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale. Ensuite vous avez Jean-Michel QUENTIN, Vice Président du comité 49 mais il est également Vice Président de la ligue chargé du secteur sportif. Vous avez Eric VEILLET, Vice Président de la ligue chargé du domaine de l'arbitrage, puis Daniel MURAIL qui travaille pas mal à l'heure actuelle pour la fédération car il est le secrétaire général par intérim. Juste devant vous avez Michel LEVI DI LEON, technicien.

Nous allons passer à l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2009 à la Roche sur Yon. Nous avons fait un compte rendu synthétique dans le document que vous avez sous les yeux. Est-ce qu'il y a des observations sur ce procès-verbal de l'année précédente ? Pas d'observations particulières ? Donc nous allons pouvoir passer aux voix. Y a-t-il des « contre » ? Non. Des abstentions ? Non. Je vous remercie pour ce document qui est approuvé et je passe la parole au Président qui va faire son mot d'introduction.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Le contexte de cette assemblée générale de ligue est lié très directement au contexte fédéral. Vous savez tous avec l'opération « sauvons le volley ball » que la situation fédérale est difficile du point de vue financier et qu'elle l'est aussi du point de vue organisationnel puisqu'une assemblée générale a été convoquée pour le 31 juillet prochain de façon à trouver une équipe dirigeante qui permettrait à la fédération française de volley ball de continuer notre mission. La situation difficile au point de vue financier ce n'est pas que des mots, que des alertes de la commissaire aux comptes : nous sommes près du dépôt de bilan, non pas au niveau de la ligue mais au niveau de la fédération. Tous les dons, soutiens, opérations d'aides financières apportées à la fédération sont les bienvenus. La ligue de volley ball a de son côté prêté 25 000 € à la fédération jusqu'à octobre prochain. C'est une avance sur les licences à venir, cela permettra au niveau de la trésorerie, nous l'espérons, une contribution au sauvetage de la fédération.

Sur la question de la direction de cette fédération, il est évident que tout à chacun pense aujourd'hui que la fédé ne va pas très bien, cela c'est une chose, nous avons pourtant des équipes de France qui fonctionnent plutôt bien. Sportivement les équipes de France vont plutôt bien, notamment la filière garçons. Pour les filles c'est en deçà, il serait dommage que la filière sportive soit remise en cause par la situation financière et organisationnelle de la fédération. Du point de vue de la ligue, nous ne pouvons pas faire grand-chose, donc je vous demande simplement d'être attentif à ce qui va se dérouler dans

les semaines et les mois qui viennent. Nous élimons tout à l'heure trois délégués à cette assemblée générale du 31 juillet prochain et de la prochaine assemblée générale ordinaire qui aura lieu normalement en juin. Ces délégués seront porteurs de vos voix donc il sera particulièrement important de leur donner vos avis.

Le deuxième point que je voulais aborder en introduction à l'assemblée générale, ce sont les résultats sportifs qui sont plutôt brillants pour la ligue. Bien sûr on en reparlera en détail tout à l'heure lors du rapport moral du secrétaire général. Donc deux accessions au niveau de la Ligue A, cela ne s'est jamais vu dans la ligue, dans la même année, sur Nantes, sur la même territorialité, c'est vraiment un évènement, avec d'autres accessions au niveau supérieur de la part d'équipes réparties sur le territoire depuis la Sarthe jusqu'à la Vendée. Malheureusement nous avons la descente de Saint Nazaire en N1. On ne peut globalement que se féliciter de ces résultats, vraiment les clubs ont été brillants cette année sur le plan sportif.

Festyvolley est le troisième volet de mon introduction. Festyvolley a été cette année un franc succès, nous avons réuni 660 enfants, du jamais vu dans l'histoire de cet évènement, cela s'est passé à Cholet avec un temps qui nous a permis de fonctionner normalement du démarrage des compétitions jusqu'à la fin malgré la pluie du matin. Nous avons plus de deux cents équipes réunies sur trois terrains de football, avec une organisation de Cholet Volley à la base de cet évènement avec un soutien fort de la municipalité de Cholet, avec un soutien financier de l'ensemble de nos partenaires institutionnels, que ce soit la région des Pays de la Loire, la Direction Régionale Jeunesse et Sports à travers la subvention du CNDS - je remercie au passage Marion DEBOUCHE pour sa présence. Donc merci à ces institutions qui nous soutiennent, avec cette très belle manifestation qui ne peut que continuer. Nous vous informerons tout à l'heure de nos projets, du maintien de Festyvolley, mais sachez déjà que pour 2011, le lieu de Festyvolley a été choisi.

Je terminerai cette introduction sur l'espoir que les difficultés fédérales ne viennent pas contrearrer le développement du volley ball au niveau des Pays de la Loire puisque nous dépassons les 8 000 licenciés, nous étions à 7 900 l'année dernière et nous sommes à 8 252. Parmi ces 8 252, nous avons certes des licences événementielles qui ont été créées cette année et qui permettent de faire rentrer dans les comptes de la fédération et de la ligue bien sûr et des comités un nombre de jeunes qui font du volley, qui participent à des opérations volley ball, c'était des opérations smashy avant, ce n'était pas forcément traduit par des licences ensuite et donc cette année nous avons cette possibilité d'intégrer ces types de licences. Je ne vais pas m'étendre plus mais je finirai par dire que j'espère que la ligue continuera cette progression.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

On va donc procéder maintenant à la lecture du rapport moral

LE BILAN ADMINISTRATIF

- Au mois de novembre, l'avant veille d'un comité directeur de ligue, Claude me téléphone pour me poser une question particulière ! Avant même qu'il me la pose, je lui réponds que je sais ce qu'il va me demander...

Le poste de secrétaire général est vacant depuis quelques mois suite à l'arrêt d'Ivanne RAUTUREAU-TOUBOULIC pour raison maritale et professionnelle, et pour des raisons statutaires et règlementaires ce poste doit être pourvu.

J'accepte donc cette fonction, que le comité directeur s'empresse de ratifier. J'aurais souhaité qu'une personne plus jeune l'occupe car (ou, mais) je la connais pour l'avoir déjà servie plusieurs années, mais je me sens dans l'obligation de l'accepter pour plusieurs raisons :

- 1) je réside sur l'agglomération nantaise,
- 2) je suis très souvent dans la maison des sports en tant que Secrétaire Général du CDOS 44,
- 3) je suis régulièrement invité aux réunions de bureau de la ligue en tant que responsable de la CRSR,

4) enfin, cela fait 45 ans que j'ai une licence volley et presque 40 que j'occupe des fonctions au sein des instances, j'ai pratiquement tout fait à différents niveaux, le seul domaine où je ne me suis pas investi, c'est la Technique.

Ainsi, j'ai donc retrouvé avec grand plaisir Maud et Serge dans l'excellence de leurs missions et découvert un peu plus Karine et Marie dans les leurs. Je dois avouer que j'ai été frappé par la qualité de leur travail. Je commencerais donc par vous parler du personnel et de leurs actions.

- Karine qui vous accueille toujours avec bienveillance est chargée de toute la partie administrative, enregistrement du courrier, préparation des réunions pour l'ensemble des commissions, du bureau et du comité directeur, convocations, mise en forme des comptes-rendus, elle a toujours les règlements à portée de main.

Marie, très scrupuleuse et efficace, était chargée de tous les pointages des feuilles de match et assurait également le suivi financier du pôle de Sablé. Elle va malheureusement nous quitter pour poursuivre plus avant sa formation professionnelle après l'obtention de son BTS d'Assistante de Gestion PME/PMI. Nous allons devoir la remplacer, nous sommes à la recherche de la formule qui conviendrait le mieux, économiquement parlant, pour la remplacer et poursuivre la mission délicate qui était la sienne.

Pour ces deux personnes, je regrette seulement les réactions, parfois vindicatives ou incorrectes, auxquelles il leur arrive d'être confrontées. Le personnel de la ligue ne fait qu'appliquer les textes, même si cela est parfois désagréable de se voir infliger des pénalités adoptées en assemblée générale. Maud s'est arrêtée quelques mois pour donner naissance le 21 avril à une petite Anaël, elle a été remplacée, poste pour poste, par Noëlle CHEVIGNY, elle a parfaitement agi, entre autre sur l'organisation de Festyvolley, *comme en témoigne le résultat que vous connaissez à présent*. Elle a également travaillé sur les labels clubs, vous informe des événements du week-end, et elle a tenu la maison toute seule pendant les vacances scolaires... Merci et bravo pour avoir su remplacer efficacement Maud.

Serge, reste fidèle au suivi financier des clubs et au traitement des licences. Il a eu fort à faire cette saison avec le logiciel fédéral suite aux nouvelles dénominations des licences, mais aussi avec les nouvelles feuilles d'enregistrement des renouvellements sur lesquelles nous avons constaté quelques irrégularités de signature (*volontairement sans s*).

Ceci me permet d'évoquer la légère augmentation des licenciés grâce notamment à la mise en place des nouvelles licences découvertes que nos amis mayennais ont parfaitement gérée et qu'il faut maintenant pérenniser.

Nous en sommes maintenant au 10 mai à 8191 dont 1080 en « événementielle » et 307 en « détente découverte », contre 7252 en fin de saison l'an passé. Nous constatons néanmoins une baisse dans les catégories minimales, cadets, juniors. (*cf. tableau*)

- Je remercie sincèrement nos salariés mais je m'interroge sur le devenir du sport, plus globalement sur la vie associative en prémices aux réformes qui se mettent en place au niveau national et territorial et qui risquent d'entraîner des diminutions conséquentes des subventions, alors que nous sommes générateurs d'emplois. Il nous faut être vigilants et solidaires

- En ce qui concerne le Comité Directeur et le bureau, j'évoquerais tout d'abord la démission, en deux temps, de Nathalie BOULEAU, c'est bien dommage et il est regrettable, avec le fort investissement de cette personne, d'en arriver à cette situation extrême.

Et les incompréhensions réglementaires ont pris une grande part de nos réflexions cette saison avec des problèmes de triple surclassement à Vihiers et Cholet, de double surclassement à l'ASPTT Laval, des manques de jeunes pour répondre aux obligations DAF à Gesté et Preux. Une affaire disciplinaire également qui nous a amené, conformément au Règlement Général Disciplinaire, à nommer un licencié indépendant chargé d'instruction, mission qu'il a menée avec grande célérité et diplomatie avant de transmettre son rapport à la commission de discipline. Qu'il en soit ici remercié. Notons tout de même que le travail effectué en 2008/2009 sur les DAF a permis de sauver au moins 2 clubs cette saison d'une relégation.

D'un autre côté, lors des comités directeurs et bureaux, la trésorière faisait systématiquement un point financier sur le fonctionnement de la Ligue, ainsi chaque secteur d'activité était informé de sa situation et pouvait suivre au plus près les écarts éventuels, heureusement il n'y en a pas eu, hormis une décision hâtive prise en fin de l'année civile sans l'avis explicite de Monique BRUGIER, absente ce jour là, et qui a dû faire les rééquilibrages nécessaires. Je sais qu'elle ne nous en tiendra pas rigueur car la situation financière de la Ligue est saine grâce à elle, mais restons vigilants, Merci Monique.

Puisque je viens de parler trésorerie, j'en viens à évoquer la situation dans laquelle se trouve notre Fédération, l'analyse que l'on peut en faire est que, depuis la mise en place du scrutin de liste, nos dirigeants ont perdu la main, volontairement ou involontairement, sans pouvoir maîtriser ou mettre en place le suivi budgétaire indispensable (écarts entre les données DTN et leur budgétisation), ou subissant des contraintes externes sans ressources supplémentaires, voire en diminution comme le partenariat Generali en baisse, subvention ministérielle en baisse de 11%, etc. Nos dirigeants fédéraux se sont davantage préoccupés de gérer un relationnel vertical et personnel, sans vraiment intégrer les préoccupations de la base, les clubs, les comités, les ligues, c'est-à-dire nous. Et maintenant, ils sont contraints de nous faire appel ! Certes, il nous faut des locomotives, des équipes de France bien préparées, mais pouvons nous y parvenir sans des bases solides, respectées et écoutées.

Je citerai un simple exemple : cette année le partenaire Molten et la fédération ont mis en place le « label comité », récompensant, on ne sait pas sous quelle forme, les comités suivant des critères de nombre en rapport avec la population des départements. Messieurs les présidents de comités, en avez-vous entendu parler, vous y êtes vous intéressé ? Les uns et les autres nous n'avons pas eu à intervenir et je ne peux vous dire quels en sont les résultats.

A l'inverse, en ce qui concerne les labels clubs, 26 dossiers ont été validés par la Ligue, 9 « club formateur », 9 « accueil jeunes » et 8 « club santé » ; vous avez le détail dans le rapport du secteur développement.

L'assemblée générale de la semaine passée a décidé (???)..

LE BILAN SPORTIF, LES COMMISSIONS ET LES ORGANES DECENTRES

Les nationaux :

Avant de faire le tour des commissions dont vous trouverez les rapports plus avant, je me dois de vous rappeler les excellents résultats nationaux. Je vous invite à saluer brillamment les résultats des UGS nantaises ; le NANTES REZE METROPOLE en masculin et le NANTES VOLLEY FEMININ, deux très belles équipes issues de trois clubs : l'ASBR, le VBNA et LEO LAGRANGE, elles atteignent le plus haut niveau du volley ball français. Ce doublé est une première sur l'ensemble du littoral atlantique et nous permet déjà d'être comparés à la ville de Cannes, en matière de volley bien sûr. Gageons tous ensemble que nous saurons les soutenir pour être générateur de vocations et que les collectivités locales y seront également très sensibles. Du beau travail en perspective attend ces équipes, leurs encadrements et leurs dirigeants qui vont devoir apprendre à se structurer pour bien gérer le secteur professionnel (administration, communication, protocole...). Qu'ils sachent montrer le savoir faire organisationnel qui est le nôtre dans l'ouest. La relégation du SNVBA en N1M doit être un accident de parcours à très vite oublier pour que ce club remonte en Pro B dès la fin de la prochaine saison.

En N2F, belle performance du VBNA et de LEO LAGRANGE qui se placent respectivement aux 7^{ème} et 8^{ème} places et ce aussitôt après la constitution du NVF. En N3M, Les HERBIERS en masculin retrouveront la N2 accompagnés du Sud Loire Volley Ball (SLOV) *et peut-être du SNVBA 2*, 5^{ème} place pour LEO LAGRANGE, 6^{ème} pour le SCO et maintien in extremis du VBNA lors du dernier match. En N3F, DYS accède en N2, *peut-être accompagné de l'ASBR*, mais relégation de la ROCHE sur YON et des LANDES GENUSSON (*repêchable probable*)

C'est dans l'ensemble un très bon palmarès pour nos nationaux. En Coupe de France Jeunes, un seul représentant s'est hissé en finale il s'agit des benjamins de l'ASPTT Laval.

Jean-Michel QUENTIN vous commentera plus en détail le palmarès régional qui est également un très bon cru.

Je ne vais pas rentrer dans le détail des commissions, leurs rapports joints au présent compte -rendu sont suffisamment détaillés et je ne doute pas que vous en avez pris connaissance. Vous ne manquerez d'ailleurs pas de poser quelques questions.

Je me livre quand même à quelques commentaires additionnels sur certains secteurs et je voudrais saluer en particulier la commission technique, laquelle, en suivant scrupuleusement un budget en légère récession, semble avoir trouvé un nouvel élan. Preuve en est l'investissement de nouveaux cadres, le nombre de candidats (avec une nouvelle formule) à l'ER2, et le rapprochement avec la commission d'arbitrage pour l'accompagnement de nos équipes jeunes avec des arbitres jeunes, réussite encore imparfaite, mais cela doit s'améliorer.

Sportive Seniors et Sportive Jeunes : qu'il est difficile de satisfaire tout le monde tant il y a de disparité entre les départements, voir les secteurs géographiques ! Chaque saison les commissions sportives régionales et départementales sont dans la quasi obligation de revoir toutes les formules. C'est un travail qui doit se faire en commun.

Technique :

Le Pôle de Sablé : un nouveau pôle, mixte, doit s'installer à Niort, forcément en concurrence avec le nôtre, mais peut-être davantage encore avec la SSR de Rezé, d'autant que ce double pôle n'était pas inscrit au Plan d'Excellence Sportive de la FFVB.

Pour la SSR de Rezé, je voudrais saluer le travail efficace que mène Arnaud POTHON, et souhaiter que le secteur nazairien et les vendéens y participent davantage.

Les Interpôles : très belle organisation avec une réussite en matière de communication grâce à deux passionnés : Philippe DELAUNE et Emmanuel LECOMTE.

Les Volleyades : Résultats très encourageants de nos jeunes à ces volleyades de Caen, 6^{ème} sur 27 en filles et 9^{ème} sur 24 en garçons : un grand bravo à Philippe DELAUNE et Mickaël BARDIN qui ont su insuffler à ses équipes un véritable esprit collectif pour faire face à des gabarits très souvent beaucoup plus grands.

Les finales de Coupes de France Jeunes : 3 finales dans notre région et malheureusement pas de représentant ligérien ; Riaillé-Ancenis (Min F), St-Barthélémy (Jun M), La Roche sur Yon (Jun F)...Je saluerai donc le savoir faire organisationnel que nous avons dans notre région puisque la fédération nous a fait confiance dans ce domaine. Merci aux clubs organisateurs.

Arbitrage : je viens de vous dire que la commission vient en appui des formations et compétitions techniques jeunes. Mais aussi, le niveau de nos équipes s'élève et demain nous manquerons d'arbitres, notre corps arbitral me semble légèrement vieillissant. Il devient impératif que les CDA veuillent bien prendre conscience qu'il faut former, non seulement des arbitres, mais aussi des marqueurs et des juges de lignes.

Statuts et Règlements : comme je l'ai déjà exprimé, cette commission a dû se concentrer sur différentes affaires concernant les diverses obligations, aussi bien en matière administrative que sportive et jeunes, cette année sont venus se rajouter les pointages des arbitres et des entraîneurs. Je tiens à vous rappeler que la commission émet fin novembre un procès-verbal après les vérifications effectuées par les comités départementaux, faisant ressortir les anomalies, puis elle vous invite à régulariser la situation avant fin janvier ; ce second PV à fin janvier, annonce les sanctions qui vont être appliquées. Il est par ailleurs toujours possible de se renseigner auprès du secrétariat et/ou des élus, avec politesse et déférence bien sûr, sans attendre d'être devant le fait accompli.

Le Beach : je n'ai malheureusement rien à évoquer au niveau du Beach, nous n'avons plus de responsable dans ce secteur. C'est bien dommage pour une région où il y a quand même pas mal de possibilités. Je lance donc un appel pour qu'une personne, ou plusieurs, viennent s'occuper de cette activité.

Discipline : je me permettrai seulement de préciser que les décisions de la commission de discipline suite à dossier d'instruction exemplaire auraient mérité un rapprochement avec les grilles fédérales en ce sens.

Dans le domaine médical, nous nous devons de remercier Maryse DUPRE d'avoir accepté d'utiliser le plateau médical de Laval pour le suivi médical réglementaire, permettant ainsi d'avoir un retour d'info rapide vers l'entraîneur du pôle.

Voilà, j'en ai terminé avec le bilan de cette saison, certainement encore incomplet. J'y ai mis également quelques ressentis personnels car j'ai toujours aimé et j'aime encore cette discipline sportive qui nous rassemble aujourd'hui. La situation fédérale actuelle ne doit pas nous entraîner dans la morosité. En regardant ce qui se passe dans les autres disciplines, nous ne sommes ni pires ni meilleurs, je suis convaincu que nous nous en sortirons et que le Volley-Ball fédéral se redressera en restant innovants et solidaires.

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder.

J'ai oublié un petit truc en ce qui concerne les labels. En effet pour les labels clubs nous avons 9 clubs formateurs, 9 clubs jeunes et 8 clubs santé. Vous avez tous les détails du rapport développement. Est-ce qu'il y a des questions ? Pas des questions ? On met aux votes. Monique va nous communiquer le quorum.

Monique BRUGIER, Trésorière de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Le total des clubs présents ou représentés : 94 sur 108 (65 présents et 28 représentés). Au nombre de voix, 174 voix pour les présents, 66 pour les représentés, ce qui fait 240 sur 280 voix donc le quorum est largement atteint.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Nous avons oublié une petite chose dans le déroulement de l'assemblée générale c'est de désigner des scrutateurs pour les votes à bulletins secrets éventuels. Donc il nous faudrait trois personnes pour assurer le dépouillement des votes. Qui est candidat pour faire ce dépouillement ? Nicolas FELLER, Françoise DE BERNON et Abdhelamid ZAITOUNI.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Des questions, des observations sur le rapport moral ?

Y a-t-il des « contre » ?, des abstentions ? Et bien je vous remercie une nouvelle fois. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

On va maintenant passer la parole à Monique BRUGIER sur le rapport financier et la lecture du rapport du vérificateur aux comptes s'il est dans la salle, et ensuite l'approbation du budget et des tarifications.

Philippe BARCE, club de DYS :

Mesdames, Messieurs, je vais lire le rapport de Daniel SALMON qui est venu à Nantes le 7 juin pour la vérification des comptes. (cf. rapport du vérificateur aux comptes).

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Ce que je vous propose maintenant c'est de voir les comptes de la ligue. Vous avez eu le temps de les consulter. On a mis en avant sur les diapositives quelques chiffres clés : un excédent d'abord, alors que

cela fait deux ans que nous étions en déficit. L'excédent de 2200€ (contre 15 000€ de déficit l'année dernière) était plus important que cela il y a deux mois, car on a choisi d'intégrer sur cet exercice les dépenses qui étaient sur toute la saison sportive. Au niveau des charges d'exploitation, il faut voir la part importante des salaires et des charges sociales tous secteurs confondus : c'est-à-dire les salaires des personnes qui travaillent au siège à la ligue mais également les techniciens du pôle, Jean-Pierre BROUARD et Philippe DELAUNE, ainsi que les techniciens qui interviennent sur les stages, et les intervenants extérieurs (surveillantes, médecin, kiné...). Les charges exceptionnelles sont des charges sur l'exercice antérieur mais Festyvolley ne devrait pas être dans cette ligne là car devient un évènement régulier. Si on prend les produits il y a surtout les subventions d'exploitation en légère augmentation sur 2009, car nous n'avons pas eu de manifestation exceptionnelle en dehors bien sûr de Festyvolley. On aura plus de subventions sur 2010 avec les inters pôles. Les licences, adhésions, affiliations et engagements d'équipes : cela nous permet d'avoir l'équilibre financier.

Concernant le bilan, il faut voir que nous avons un fond de roulement de 110 000€ qui nous permet de voir venir pour le paiement de toutes les charges de janvier à juin. Vous avez ici des disponibilités inférieures à 2009 car nous avons tout simplement payé plus tôt la fédération que dans le passé. On reverse à la fédération au fur et à mesure que l'argent rentre dans nos caisses, notamment celui des licences. Comme la fédération a des soucis de trésorerie il est important de pouvoir alimenter cette trésorerie.

Les dettes des clubs : fin décembre certains nous doivent beaucoup d'argent, deux clubs Nantais notamment (de 11 000 à 12 000€) pour des licences non payées. C'est le genre de situation que l'on souhaite ne pas se renouveler la saison prochaine. Il est vrai que toutes les subventions n'arrivent pas forcément en temps et en heure dans les clubs, mais tout est en chaîne parce que nous cet argent là on ne peut pas le reverser à la fédération non plus.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Nous allons passer au vote sur le rapport financier. Qui est contre ?, qui s'abstient ? Merci beaucoup donc il est adopté à l'unanimité.

On va donc passer à la présentation du budget.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Les feuilles de tarifs qui ont été envoyées avec le rapport sont fausses. Ce matin, en comité directeur, nous nous sommes aperçus que suite à des informations qui nous sont venues assez tardivement de la fédération, la feuille des tarifs saumon qui vous a été remise aujourd'hui dans votre dossier est en partie fausse. Alors, nous allons vous dire exactement ce qui est juste. On vous enverra le document corrigé par la suite mais je pense qu'il est important que vous ayez les informations tout de suite. Rassurez-vous, il n'y a pas beaucoup de changements (*suit la lecture des corrections*).

Ce qui est appelé part fixe, vous appelez cela « contribution exceptionnelle 2010 ». Elle ne sera pas reconduite l'an prochain.

Autres erreurs : un forfait à un match de régional jeunes ce n'est pas 20 € mais 50 €. Une équipe non couverte par un arbitre diplômé sera pénalisée de 450€ (c'était le montant de pénalisation de l'an dernier pour la ligne du dessus : non respect du quota arbitral). Un autre changement : non respect du diplôme requis de l'entraîneur par match à partir du septième : 27€ au lieu de 30€, nous avons baissé pour ne pas être au-dessus du tarif fédéral. Vous aurez bien sûr le tableau corrigé dans le courant de la semaine prochaine.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

On peut mettre aux voix le budget des tarifications. Y a-t-il des « contre » ?

Emmanuel CORVAISIER, MSSV le Mans :

Quel est le pourcentage d'augmentation des licences ?

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

La part ligue au niveau des licences est de 2% et au niveau des autres tarifications globalement de 3%.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

C'est 3% pour les seniors jusqu'à cadets et en dessous c'est 2%.

X (SNVBA) :

Pour les jeunes qui ont pris cette année une licence événementielle, comment va se passer la gratuité de leur prise de licence pour la saison suivante ? Nous avons contacté la fédération qui nous a répondu qu'il y aurait une exonération de la part fédérale mais pour les autres parts comment cela va-t-il se passer ?

Daniel MURAIL :

Il me semble que c'est indiqué sur les documents qui vous sont remis avec les licences événementielles : c'est à prix réduit. Demandez aux services de la fédération et ils vont vous répondre. Je sais que la part fédérale ne va pas être comptée mais au niveau des parts ligue et département, cela peut être compté. C'est pour cette raison que nous avons mis prix réduit.

X (SNVBA):

Nous avons posé la question à la fédération mais personne ne savait.

Daniel MURAIL :

Cela dépend qui.

Renaud JUNKIERT (EVRON) :

Pourquoi les tarifs des licences augmentent alors qu'il y a un excédent de 2 200€ ?

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Tout simplement parce que le coût de la vie augmente, les charges augmentent et parce que si nous ne suivons pas nous nous retrouvons avec une augmentation de 6% l'année d'après. Si on a 2 000 licenciés de plus je crois que nous n'aurons pas d'augmentation l'an prochain. Et pour cette année ce n'est pas encore sûr, donc on attend de voir. Mais tu as raison si l'augmentation du nombre des licenciés au niveau des clubs et des comités est telle que nous n'avons pas besoin d'augmenter le tarif des licences pour couvrir les frais de fonctionnement nous le ferions mais pour l'instant ce n'est pas le cas.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Pour compléter la réponse que vient de faire Claude, l'année dernière nous étions quand même déficitaire. Au 31 décembre on avait un résultat positif mais au mois de juin on ne savait pas non plus.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Une petite précision concernant les charges puisque nous avons dit tout à l'heure que nous avons réduit l'activité de la commission technique en supprimant trois stages cette année. Cela peut être considéré

par un technicien comme quelque chose à ne pas reproduire. Et si on est excédentaire, c'est que nous avons aussi fait cet effort là.

X (SNVBA) :

J'ai remarqué à la fin de la lettre du vérificateur aux comptes une remarque de sa part intéressante qui permettrait à la ligue de faire quelques économies à savoir le non remboursement des élus des frais kilométriques et donc le don avec déduction d'impôts.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

C'est une remarque qui est intéressante certes, mais elle n'engage que chaque individu. On ne peut que le noter car on ne peut pas obliger les gens à faire don de leur kilométrage. Les personnes qui paient des impôts peuvent être intéressées par cette remarque mais les gens qui n'en paient pas, cela ne les intéresse pas.

D'autres remarques ou observations ? Qui est contre ce budget ? Personne. Qui s'abstient ? Evron, Sucé et Longué. Le budget est adopté avec 232 voix pour. Merci.

Vote pour l'élection complémentaire au comité directeur. Il y a 4 postes vacants dont deux au moins pour les féminines. Nous avons reçu à la date indiquée, deux candidatures. La moitié dans les deux sens du terme, une féminine et un masculin. Est-ce qu'éventuellement il y a d'autres personnes intéressées pour nous rejoindre au comité directeur ? Une femme et un homme ou deux femmes, il n'y a pas d'autres candidats qui veulent nous rejoindre ? En principe comme il s'agit de personnes on doit faire un vote à bulletin secret. Je serais quand même tenté de vous proposer le vote à main levée sur les deux candidats qui vont venir se présenter, Hélène GABORIAU de Saint Macaire en Mauges et Jean-Luc FOURRIER de Leclerc Cholet Volley. Si vous voulez bien vous approcher tous les deux.

Jean-Luc FOURRIER (Leclerc Cholet Volley) :

Je me présente : je suis depuis trois ans dans le bureau du club de Leclerc Cholet Volley. A la base je ne suis pas volleyeur, je suis le papa d'un enfant qui joue au volley ball. J'ai trouvé l'ambiance très sympathique. J'ai fait 10 ans dans le football mais ma fille a voulu faire du volley, mon fils a suivi et ma femme était une ex joueuse de volley : j'y ai donc pris goût. Cette année avec la ligue, je me suis investi dans l'organisation du Festyvolley. C'est quelque chose qui a bien marché et cela m'a plu, donc je me suis dit pourquoi pas donner un peu de mon temps bénévolement pour donner un coup de main à la ligue.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Merci Jean-Luc, maintenant nous allons donner la parole à Hélène GABORIAU.

Hélène GABORIAU (St-Macaire en Mauges):

Bonjour, je suis Hélène GABORIAU du club de Saint Macaire en Mauges. On va dire que cela fait un certain temps maintenant que je traîne mes baskets dans les salles de sport en faisant un passage au bureau de Saint Macaire, un passage au sein du comité 49 et j'ai envie de passer à l'échelon au-dessus.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Il faut amener une petite précision, je crois qu'Hélène s'investira peut-être davantage sur la commission sportive jeune. Je crois qu'elle est sollicitée pour rejoindre ce secteur.

Jean-Luc on va te trouver quelque chose, il y a des chances.

Y a-t-il des « contre » ? Non. Y a-t-il des absentions ? oui : le club Volley Détente 49.

Je vais maintenant passer la parole à Jean-Michel QUENTIN qui va parler des propositions des commissions et on va commencer par la sportive qui peut-être est la plus importante.

Jean-Michel QUENTIN, Vice Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Nous allons commencer par la sportive senior. Les tableaux sont assez explicites avec les différentes hypothèses que l'on peut faire à ce jour. Malheureusement, j'allais dire puisque nous n'avons pas la certitude d'une montée supplémentaire en filles. A ce jour on sait que l'ES Laval montera, que l'UGS Vihiers/St Barthélémy est en 7^{ème} position pour monter, mais s'il n'y a pas de ligue qui se désiste on risque de rester à une descente (la Roche sur Yon) et une montée (ES Laval).

En ce qui concerne les garçons c'est beaucoup plus clair dans l'immédiat. Nous avons le maintien du VBNA en dernier match donc ce qui ne fait aucune descente de N3, chose que nous avons déjà connue. La montée du Pouliguen est assurée, la montée de Rezé qui est second est quasiment assurée m'a dit Claude. Nous aurons les résultats au niveau fédéral des engagements le 20 juin. Donc soyez patients ! Partant de là les hypothèses sont 0 descente 1 montée ou 0 descente 2 montées. Et donc en masculin on en arrive à Riaillé maintenu ou Riaillé non maintenu.

En ce qui concerne les filles c'est un petit peu plus « dramatique » car il ne faut pas oublier qu'en début de saison 2009/2010 nous avons été appelés à recevoir Léo Lagrange qui avait été mis à disposition par la Fédération. Donc nous avons dû faire une poule de 13 et comme il avait été dit en début de saison que cette poule de 13 entraînait obligatoirement une descente supplémentaire à la fin de saison. Par rapport au tableau des montées/descentes à ce jour - ce n'est pas Jean-Michel QUENTIN qui peut prendre des décisions de modifier les règlements à lui seul - si je maintiens une équipe supplémentaire à la place de la montée, je pense que j'aurais un tollé aussi bien d'un côté que de l'autre. Les règlements, je les applique, point à la ligne.

En ce qui concerne la régionale 2, je commente le tableau et après je vous laisserais la parole. Nous avons deux cas en R2 qui ont été validés en bureau et en comité directeur. Preux se maintenait sportivement, mais pour des raisons de manquement aux DAF est relégué en R2. L'autre cas, c'est Gesté qui est lui aussi relégué en départemental pour manquement aux obligations de jeunes. Donc je vous écoute.

Julien CHEVALIER (ASCED Riaillé) :

Bonjour, Julien CHEVALIER du club de Riaillé. Nous sommes susceptibles de rester en R1 si Rezé monte en N3. Est-ce que nous pouvons nous engager en R2 ou est-ce que nous sommes obligés de rester en R1 ?

Jean-Michel QUENTIN, Vice Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Si vous ne souhaitez pas vous engager en R1. Pourquoi pas.

Julien CHEVALIER (ASCED Riaillé) :

Et en termes de sanction financière ?

Jean-Michel QUENTIN, Vice Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Non absolument pas. Dans l'hypothèse où Riaillé refuse le maintien en R1 comme MSSV le Mans l'an passé, je ne vois pas pourquoi on leur refuserait l'engagement en R2.

Attention ne confondez pas c'est lorsque vous êtes 1^{er} et que vous refusez la montée, la deuxième saison vous ne pourrez pas monter. En ce qui concerne la cas de Riaillé si ce dernier refuse le maintien cela veut dire que l'on ira chercher dans le tableau du tournoi final des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}, on ira chercher le 4^{ème} peut-être, je ne peux pas faire autrement. Je dois aller chercher un remplaçant. En Régionale 2, j'ai deux repêchables possibles mais qui sont assujettis à des problèmes de jeunes donc là ils ne peuvent pas être repêchés, donc j'irai chercher le meilleur second de départemental pour monter en R2 et j'irai chercher un autre club de R2 qui viendra remplacer Riaillé en R1. Je ne peux pas faire autre

chose, si vous avez d'autres solutions, moi je l'accepte. Je ne suis pas là pour faire de l'obstruction et je vous le dis tel que je le pense, car quand je vois le nombre de personnes qui veulent bien s'investir alors... Venez de notre côté et vous verrez comment cela se passe.

Renaud JUNKIERT (EVRON) :

Si l'UGS Vihiers/St Barthélémy monte en N3 cela laisse une place ?

Jean-Michel QUENTIN, Vice Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Cela ne laisse rien du tout. Par rapport au tableau qui a été proposé pour l'olympiade 2010.2012, il est écrit que l'on ira chercher le 4^{ème}.

Y (Club de la Chapelle Saint-Aubin):

Pour le club de La Chapelle Saint-Aubin, l'équipe filles de R2 descend et donc pour les montées je ne comprends pas que notre équipe descende en départemental.

Daniel MURAIL :

Je me permets d'intervenir pour une question réglementaire. Il y a un principe auquel tu ne peux pas déroger, car si on déroge à ce principe là et qu'ensuite on fait appel à la commission d'appel on n'aurait pas d'appel. Le principe est le suivant : tout règlement sportif est décidé avant le début de la saison. Ce qui signifie qu'avant le début de saison vous devez voter le règlement sportif y compris comment vous allez effectuer les montées et les descentes. Une fois que ce règlement est établi, vous ne changez pas de règlement à la fin pour arranger quelqu'un ou quelque chose... Si au début de saison il y avait un taux de remplacement qui déterminait les montées et que les descentes étaient déterminées par le classement directement, vous ne pouvez pas faire autrement que d'appliquer cela. Le règlement des descentes il existe et c'est le règlement qui s'applique.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Si non il faut simplement faire un vœu pour la prochaine assemblée générale dans les délais que l'on vous donnera pour cette assemblée générale et on décidera à ce moment là. C'est simplement l'application des règlements, cela vient d'être dit, cela a été voté par l'assemblée générale.

Yohann GUILLOTEAU (Sucé sur Erdre):

Juste une petite remarque, les championnats se terminent le 7 avril et les finales n'ont lieu que le 29 mai. Les gars ont trouvé que c'était trop long et certains en plus n'ont pas pu être présents.

Jean-Michel QUENTIN, Vice Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Je ne vais pas m'étendre là-dessus mais quand je vois que c'est Hélène GABORIAU qui m'a contacté la veille et qui me dit que le club de Ruillé ne serait pas présent alors que cela faisait plus de trois semaines que le club avait ses coordonnées... Donc là il faut être de bonne composition.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

On peut le placer en plein milieu de vacances scolaires si vous voulez.

Jean-Michel QUENTIN, Vice Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

C'est un casse tête au niveau des dates, entre les ponts, les vacances scolaires et les jours fériés.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Il faut savoir qu'il y a tout un calendrier à caser et pas seulement celui régional. Entre les coupes de France et les autres championnats...

Jean-Michel QUENTIN, Vice Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

J'ai une remarque sur le calendrier de l'année prochaine, le 1^{er} et le 8 mai seront des dimanches. Pâques c'est un dimanche et un lundi, cela ne change pas, est-ce que l'on doit prendre le week-end de Pâques pour faire jouer et conserver la pause des tournois du 1^{er} et du 8 mai pour respecter les gens qui font leurs tournois ou est-ce que je m'assois dessus. Je me dis que ces journées là on fera des journées de championnat parce que les congés scolaires on ne peut pas y toucher. Si on veut faire un championnat digne de ce nom avec le respect des journées de rattrapage avec différentes raisons (intempéries, coupe de France...). Si on finit le 1^{er} ou le 8 mai cela veut dire que l'on sera amputé des clubs qui auront leurs tournois. C'est à voir et cela veut dire aussi qu'automatiquement cela nous emmènera quinze jours après pour le tournoi final des premiers, seconds et troisièmes. Cela nous emmènera donc au moins au 22 mai.

Nicolas FELLER, Président du Comité 85 :

Cette année le 1^{er} et le 8 mai tombaient des samedis, maintenant le 8 mai c'était les interdépartementaux et donc si on prévoit des matchs de championnat à cette date il peut très bien y avoir des cadets qui jouent dans les équipes régionales. Après le 1^{er} mai pourquoi pas, si tous les volleyeurs et volleyeuses sont prêts à jouer dès 19h00 pourquoi pas.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Nicolas, sur les dates il faut bien voir que faire un calendrier de manifestations, je ne parle pas forcément sportif, car Festyvolley, c'était le 30 mai cette année et ce sera le 29 mai l'an prochain, jour de la fête des mères. Vous avez des finales de coupe de France, cette année c'était en mai, l'an prochain ce sera en juin. Les finales de coupe de France, cadets, juniors, espoirs ont lieu en même temps début juin c'est l'ascension, les finales de coupe de France, minimes, benjamins auront lieu le week-end suivant à la Pentecôte. Ce sont des dates très tardives. Si on remonte au mois de mai il y a les vacances scolaires mais quand on met des finales pendant les vacances scolaires, c'est un tollé de la part des équipes. Cette année entre la fin des championnats et les finales il y avait les vacances de Pâques, du 24 avril au 8 mai y compris les week-ends du 1^{er} et 8 mai : là encore cela va râler. Comprenez bien les difficultés que nous avons à tout placer et ce n'est pas tout : après il y a les volleyades, les mini volleyades, le calendrier fédéral... il y a tout à placer. Il est vraiment très difficile d'établir un calendrier. Tout est compliqué mais il faut bien que l'on avance. Soyez tolérants sur les dates qui sont choisies, essayez de vous adapter.

X (Vigneux) :

C'est vrai qu'il n'est pas évident de choisir des dates, la seule chose c'est que cela fait depuis deux ans que nous faisons les finales de R2 et de la Coupe de l'Atlantique. A chaque fois les deux dates tombent exactement en même temps. On ne sait jamais comment on se classe dans le classement donc si on va faire barrage ou pas, la deuxième chose c'est que par rapport à la coupe de l'Atlantique cela se fait sur toute l'année donc à la fin on est coupé parce que l'on ne peut pas jouer la finale. Donc malheureusement nous n'avons pu envoyer personne au niveau du club. Donc je sais que ce n'est pas évident de trouver des dates mais pensez-y. Et pour rejoindre ce que disait monsieur, en tant que joueuse le 29 mai cela fait loin parce qu'une grosse partie de l'équipe n'est plus disponible.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Je n'ai pas d'informations sur d'autres dates mais quand on fixe des dates régionales on les fixe en fonction des dates fédérales, on essaie. Au niveau de chaque département, ce que vous nous demandons, et on s'adresse là aux Présidents de Comités, c'est de tenir compte du calendrier régional pour fixer vos échéances départementales parce que au niveau de la ligue nous ne pouvons pas fixer des dates en tenant compte des cinq départements, c'est plus facile dans l'autre sens. Les coupes de l'Atlantique, de Vendée, de Mayenne ... doivent passer après les dates régionales.

Emmanuel CHARRUAU (AC Longué) :

Moi c'est simplement des remarques sur le volley ball en général et par rapport à mon club qui a des difficultés notamment à être en phase avec les règlements. Je me pose la question à savoir pourquoi ne pas avoir plusieurs règlements car on ne va pas pouvoir mener de front le développement du volley et l'application des règlements. Donc pourquoi ne pas mettre en place une base de règlement qui s'applique à tous et après avoir des discussions afin que le développement se fasse partout dans les Pays de la Loire. C'est une réflexion et un niveau d'échanges qu'il faut avoir au niveau des comités et des clubs.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Merci de l'invitation. Les règlements c'est quelque chose d'indispensable. Je suis d'accord pour multiplier les échanges avec les clubs.

Daniel MURAIL :

Une simple chose à travers la remarque que fait Claude. Le point suivant n'a pas été abordé au niveau du comité directeur de la ligue. Rien ne s'oppose à ce que les règlements des départements soient calqués sur celui de la ligue. Le règlement de la ligue est fait par rapport à la ligue et à faire monter des équipes en championnat national. Le règlement des départements c'est un règlement qui vise à faire monter des équipes en championnat régional. Maintenant s'ils le souhaitent ils peuvent ne pas avoir les mêmes obligations, les mêmes contraintes. Dans un département, il peut très bien y avoir un règlement qui correspond à un objectif que vous vous êtes fixés par rapport à des équipes et la ligue n'a pas à statuer là-dessus. Pour clore les débats à ce niveau là, chacun est maître de la réglementation qu'il peut faire pour ses montées.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Juste pour compléter : lorsque vous êtes dans un championnat départemental et que vous arrivez dans une position qui vous permet de monter, vous êtes bien obligés d'accepter les règlements qui sont au-dessus.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Petite entorse à l'ordre du jour pour permettre à Marion DEBOUCHE, inspectrice à la Direction Régionale Jeunesse et Sports et Cohésion Sociale.

Marion DEBOUCHE, inspectrice DRJS-CS :

Je suis désolée d'intervenir en plein milieu de vos travaux, mais j'ai une obligation malheureusement à Nantes à 17h00. Je vais devoir vous quitter. Juste pour excuser mon directeur, Monsieur Michel THOMAS qui n'a pas pu se joindre aujourd'hui à nous mais que je représente. Je suis responsable du Pôle politique sportive à la DRJSCS(jeunesse, sport et cohésion sociale). Je veux vous renouveler mon soutien, à l'équipe dirigeante de la ligue qui travaille très bien, à l'ensemble des bénévoles ici présents, qui œuvrent au quotidien dans leurs clubs, sans que rien ne serait possible, on ne l'oublie pas et on est là

pour vous encourager et vous soutenir. Nous avons de très bonnes relations avec Claude GANGLOFF, avec qui on a signé le projet sportif de la ligue pour l'olympiade 2009/2013. Ce sont des axes de développement qui sont maintenant inscrits et qui vont constituer une base de réflexion. Quelques chiffres également : le CNDS cette année s'évaluait à 6 350 000€, toujours en augmentation et pour le dispositif accompagnement éducatif, nous avons une enveloppe sensiblement similaire à 481 000€. Vous avez toujours la possibilité de monter des ateliers sportifs avec des collèges et des écoles en poste éducatif donc profitez en parce que vous êtes quand même un sport assez pratique dans le sens où il ne faut pas un matériel démesuré, qu'il ne faut pas des créneaux complètement inaccessibles. Essayez de vous rapprocher des équipes pédagogiques de l'éducation nationale pour monter ces ateliers. La commission territoriale du CNDS a eu lieu le 17 mai dernier et logiquement toutes les subventions aux associations sportives seront payées avant la fin juillet. Vous allez recevoir cela sur vos comptes de trésorerie, sachant que les résultats seront logiquement disponibles sur le site internet de la direction départementale de la cohésion sociale et de la direction régionale. Vous savez que nous sommes en pleine réforme des services de l'état la RGPP, la révision générale des politiques publiques. Nos sites internet sont en construction mais vous pouvez vous rapprocher téléphoniquement de vos directions départementales, ils vous donneront bien volontiers l'information. Sachant que nous avons eu 2 200 dossier sur la région, il existe à peu près 9 000 associations sportives donc vous voyez si tout le monde se mettait à demander, le gâteau serait à partager en plus de parts, en tout cas pour le volley je vous incite quand même à déposer un dossier.

Les priorités restent les mêmes pour le ministère, c'est une attention particulière aux publics qui sont plus éloignés de la pratique sportive, les femmes et les jeunes femmes qui sont encore minoritaires au niveau des licenciés, les jeunes qui sont dans les quartiers sensibles qui pour des raisons économiques ne peuvent pas accéder à la pratique sportive donc je vous invite également dans vos clubs à réfléchir à des politiques tarifaires en fonction de la situation sociale des joueurs et des joueuses et enfin des personnes handicapées auxquelles on doit apporter une attention toute particulière.

Enfin, la petite nouveauté cette année c'était les tables rondes dans lesquelles nous avons abordé les dossiers des comités départementaux. Nous avons rencontré les responsables de la ligue et sachez qu'à partir de maintenant un point est donnée lors des ces tables rondes pour évoquer les dossiers des comités départementaux et les sommes qui sont données par nos collègues des commissions départementales. Cette année c'était une expérimentation, cela s'est plutôt bien passé, cela a permis aux présidents de ligue de soutenir un petit peu ses comités départementaux et cela nous amène une cohérence entre le projet de la ligue et le projet des comités départementaux qui doivent bien sûr être complémentaires.

Pour vous donner une information également, le 25 septembre prochain il y aura les rendez-vous « sport, santé, bien être » qui remplacent le week-end sport en famille. Je ne sais pas si vos associations étaient impliquées dans ce genre d'évènement mais sachez que cela va se dérouler sur 2 ou 3 sites par département et ce sera donc un évènement tourné vers le grand public, intergénérationnel et interdisciplinaire.

Enfin je vous renouvelle vraiment tout mon soutien malgré les difficultés que rencontre la fédération. Je pense que la ligue est très dynamique et son travail est très important. Je regrette un petit peu qu'il n'y ait rien au niveau du beach mais c'est le cœur qui parle et je suis persuadée que vous arriverez à surmonter toutes ces difficultés et à continuer votre développement.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une très bonne continuation.

Eric VEILLET, Vice-Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Je salue tout le monde. Je ne vais pas m'étendre sur le rapport d'activité de la commission régionale d'arbitrage que vous avez sous les yeux, simplement pour vous dire que je regrette que les commissions départementales ne m'aient pas fait parvenir en temps et en heure leurs rapports d'activités pour que je puisse étoffer le mien. La deuxième chose, c'est qu'on sent que cela commence à bouger au niveau de certains départements concernant la formation c'est-à-dire que l'on a un peu plus de formations qui sont mises en œuvre au niveau départemental et c'est un grand bien parce que comme nous l'avons vu

tout à l'heure dans le rapport moral du secrétaire général, on commence à manquer singulièrement d'arbitres et donc il faut effectivement de la relève.

Je remercie ici Eric HEURTEBIZE qui aura la parole tout à l'heure pour la commission technique. Grâce à lui on a pu mettre en œuvre une formation au niveau des interdépartementaux et c'est quelque chose de très important pour moi. On a pu mettre en œuvre une politique nouvelle de développement de l'arbitrage chez les jeunes c'est-à-dire qu'on essaie d'imposer et ce n'est pas toujours très facile, qu'une équipe départementale qui se déplace vienne avec son équipe complète plus un arbitre. Souvent ce sont des joueurs ou des joueuses qui sont compris dans l'effectif de l'équipe ce qui est un peu dommage mais on voudrait arriver à ce que les équipes se présentent comme pour les volleyades avec un arbitre désigné qui serait mis en place sur les différentes rencontres. Alors ce qui a été mis en place cette année avec Eric HEURTEBIZE c'est que lors des interdépartementaux « aller » il y a un certain nombre d'arbitres qui ont été vus et notés par des superviseurs. Et on a marché un petit peu à l'envers c'est-à-dire qu'au lieu de faire une formation théorique et une formation pratique derrière, on a d'abord fait une formation pratique, on les a vus, on les a notés et les comités départementaux ont fait derrière l'examen théorique. Ce qui a permis d'avoir 14 ou 15 arbitres jeunes de la ligue validés aux interdépartementaux « retours » et c'est donc un plus pour le volley ball. Je souhaite ardemment que cette expérience soit renouvelée dans les années futures et je remercie tous les comités départementaux d'avoir œuvré pour que ces jeunes soient récompensés à leur juste valeur. Alors à la charge des clubs de se rapprocher des comités départementaux et en particulier de l'arbitrage pour faire travailler ces jeunes et pour les encourager à travailler sur la voie qu'ils se sont tracés. Une deuxième chose, l'ensemble des arbitres qui officient sur les cinq départements ont eu 800 rencontres, je parle de rencontres, je ne parle pas d'arbitrage, régionale 1 et 2 comprises. C'est relativement énorme mais il faut noter quelques défaillances dues à certains comités qui n'ont pas pu mener leur mission à bien parce qu'ils manquent d'arbitres et qu'en régionale 1 on essaie d'appliquer le principe de la neutralité et que certains arbitres ne veulent pas se déplacer dans les départements limitrophes. Donc des défaillances que je souhaite ne se reproduiront pas l'année prochaine. Une autre chose que je voulais vous dire aussi c'est que la Ligue des Pays de Loire de Volley ball évolue aussi au niveau national. En effet un certain nombre d'arbitres ont officié sur un peu plus de 400 rencontres et sur l'ensemble de ces désignations - la fédération nous en a données un peu plus que ce que l'on avait vu au départ et puis en cours de saison - nous avons seulement eu deux absences, toutes deux justifiées soit pour des problèmes personnels graves ou des problèmes de véhicule. Je remercie donc aujourd'hui tous les arbitres qui officient en national car nous avons eu les félicitations de la commission centrale d'arbitrage.

Si vous avez des questions, je suis à votre disposition.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Des questions à Eric VEILLET sur l'arbitrage ? Maintenant nous allons passer aux vœux du secteur sportif et en particulier à celui de la ligue comme vous pouvez le voir.

Eric VEILLET, Vice-Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Alors je vous explique, c'est un vœu qui avait été émis lors d'une commission régionale d'arbitrage mais qui n'avait pas été retenu par ses membres. J'ai exposé cette proposition au bureau qui a émis un avis favorable. On souhaiterait qu'en régionale 2 masculine, sur les matchs à domicile, l'équipe recevante doive désigner un arbitre. L'objectif est bien sûr la formation de ce deuxième arbitre et pour des questions bien sûr financières - parce que je crois que c'est cela qui va vous déterminer dans votre choix - en compensation on propose de retirer le deuxième arbitre en régionale 1 féminine où il s'avère que dans 50 à 60% des cas il n'est pas indispensable. On a des rencontres de haut niveau en régionale 2 masculine et on a quelques fois des rencontres de bas niveau en régionale 1 féminine. C'était donc une proposition de la commission d'arbitrage que je souhaitais vous expliquer.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Des questions ?, Julien CHEVALIER, Riaillé.

Julien CHEVALIER (ASCED Riaillé) :

(C'est incompréhensible au niveau du son)

Eric VEILLET, Vice-Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Il y a des rencontres de régionale 2 où on forme des deuxièmes arbitres, il y a des superviseurs qui viennent regarder les arbitres qui officient en deuxième. Dans l'absolu il faudrait que ce soit une obligation mais c'est l'assemblée générale de la ligue qui va le dire. Alors le deuxième arbitre serait un arbitre du club, je sais que cela fonctionne aussi comme cela dans certains clubs...

(L'enregistrement est très mauvais sur ce passage)

Je pense que cela devrait venir en complément. Une petite précision sur le quota d'arbitrages que doivent effectuer les arbitres qui couvrent une équipe de régionale. Bien entendu ces arbitres qui couvrent des équipes de régionale sont comptabilisés dans les rencontres des divisions supérieures où ils peuvent officier, cela rentre aussi en ligne de compte. De la même façon que certains arbitres sur certains départements éloignés, je pense particulièrement à la Mayenne où le président a souhaité voir attribuer justement plus de rencontres en fonction de la géographie du département et des départements limitrophes, contrairement par exemple au Maine et Loire qui est relativement central et qui a plus d'arbitrages. Les comités départementaux sont tous au courant et on ne va pas pénaliser les clubs par rapport à cela.

Nicolas FELLER, Président du Comité 85 :

Moi ce qui m'inquiète par rapport à cette proposition là c'est que dans beaucoup de clubs ce sont les joueurs qui sont également arbitres et jusqu'à présent lorsqu'ils donnaient leurs disponibilités pour arbitrer c'était en dehors de leurs championnats. A partir du moment où ce sont les arbitres du même club qui vont arbitrer cela risque de poser problèmes pour ces joueurs qui sont également arbitres. Et je pense que l'on va encore plus avoir à faire à des manquements d'arbitrages.

Eric VEILLET, Vice-Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

C'est pour cela que je voudrais dissocier cet aspect de joueurs/arbitres et plutôt de mettre joueurs ou arbitres, c'est peut-être utopique mais pour être en contact avec les commissions régionales d'arbitrages et les commissions nationales d'arbitrages des sports comme le basket, le hand, le football, ce n'est pas du tout utopique.

Nathalie BOULEAU, (ASPTT Laval) :

1^{ère} chose : je suis d'accord sur la suppression d'un arbitre en R1F et non sur le fait de mettre un second en R2M. 2^{ème} chose : les arbitres jeunes qui ont eu leur diplôme ne pourraient-ils pas s'exercer en R2M ?

Eric VEILLET, Vice-Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Alors pour répondre à la première question et notamment par rapport au vœu formulé par l'ASPTT Laval, il était question de la suppression de l'arbitre en R2M alors qu'il n'existait pas donc cela n'avait pas lieu d'être. Par rapport à la formation et à la fonction de deuxième arbitre en R2M, c'est beaucoup plus formateur parce que les phases de jeu sont beaucoup plus rapides. Pour répondre à ta question, oui, moi je suis tout à fait pour que les jeunes qui ont eu leurs cartes d'arbitres jeunes puissent officier en tant que second sur ce type de rencontre, à la seule condition qu'il y ait un adulte responsable qui le prenne en charge, une personne majeure du club. Un observateur ou un formateur qui soit à ses côtés et qui prenne ses responsabilités.

Nathalie BOULEAU (ASPTT Laval) :

Pour la question financière, comme c'est un arbitre stagiaire en formation ne pourrait-il pas y avoir un tarif dégressif ?

Eric VEILLET, Vice-Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Cela me semble relativement difficile.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

On passe au vœu. En R2M l'équipe recevant devra désigner un arbitre de son club pour officier comme deuxième arbitre dans un objectif de formation. En R1F les CDA ne désigneront plus de deuxième arbitre.

Jean-Michel QUENTIN, Vice Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

J'aurais aimé Eric que tu précises parce qu'il y a des choses qui me paraissent assez approximatives : en effet tu dis que pour officier en deuxième arbitre le club recevant devra désigner un arbitre de son club c'est-à-dire que c'est déjà un arbitre en titre national, ligue ou départemental.

Eric VEILLET, Vice-Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Ou en formation

Jean-Michel QUENTIN, Vice Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

D'accord. Donc le club recevant aura pour objectif de mettre un deuxième arbitre obligatoirement donc ce seront des désignations qui pourraient être faites sur son département et non plus sur le département d'à côté. Donc on va privilégier nos clubs, moi je ne vais pas m'emmerder je vais penser à mon club, c'est ce qui va se passer.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Je rappelle que la proposition qui a été faite par Eric est une proposition qui va dans le sens de la formation des arbitres. Aujourd'hui, nous manquons d'arbitres cruellement donc à un moment donné il va falloir que l'on arrête de se plaindre parce que cela coûte cher. Il va falloir avancer car on a besoin d'arbitres pour le volley ball. A partir de là, le coût comme l'a dit Philippe BARCE, si le club ne veut pas payer son arbitre qui officie en deuxième et bien ce sera son choix.

Philippe BARCE (Dangeul Yvré Savigné)

A partir du moment où il y a un deuxième arbitre il faut le payer. Maintenant en tant que trésorier en début de saison prendre en compte de payer un deuxième arbitre ce n'est pas rien. Notre club a un budget très serré donc ce n'est pas anodin.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Cela coûte quand même moins cher qu'un arbitre désigné par les CDA. Autre chose aussi, je vous demande de réfléchir à cela : un stagiaire en entreprise n'est pas forcément payé comme un salarié. Aujourd'hui l'obligation pour un stagiaire en entreprise c'est à peu près 400 € donc on est bien en dessous du salaire minimum. Qu'un arbitre en formation soit moins indemnisé ne me choque pas.

Jean-Michel QUENTIN, Vice Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Actuellement il me semblerait beaucoup plus correct - c'est Jean-Michel QUENTIN qui le dit - d'obliger les clubs en R2 à ce qu'il y ait un arbitre en formation de leur club sur les rencontres à domicile qui ne seraient pas rétribués en tant qu'arbitres, qui seraient en formation une semaine sur deux et pris en charge par le club recevant sous la responsabilité du premier arbitre. Ce stagiaire serait effectivement en formation sur une saison complète.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Malgré les circonstances nous allons peut-être arrêter et on va mettre ce vœu aux voix. Je pense que depuis déjà plusieurs années - et je l'ai souligné dans mon rapport moral - les DAF sont allégés au niveau des règlements. Donc on met le vœu aux voix.

Philippe BARCE (Dangeul Yvré Savigné)

Ce qui signifie qu'une équipe de R2M aura la même obligation qu'une équipe de R1M. Est-ce statutaire ? C'est-à-dire que l'équipe de R1M a deux arbitres mais la R2M a l'obligation de trouver un deuxième arbitre stagiaire donc pourquoi une équipe de R2M a plus d'obligations qu'une équipe de R1M.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

L'équipe de R1M a une obligation d'avoir 22 rencontres à arbitrer.

Daniel MURAIL

La proposition que nous faisait notre ami Eric était de trouver une solution pour motiver les gens à venir vers l'arbitrage. Pendant les discussions - le problème est là - c'est comment faire, quelle solution on peut envisager pour avoir plus d'arbitres et c'est donc une proposition qui permet d'avoir des gens qui viennent régulièrement sur le terrain pour arbitrer. Maintenant sur les discussions vous contournez le problème pour que justement vous n'en trouviez pas d'arbitre. Voilà c'est tout.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Je crois que Daniel a raison. On va passer au vote. Qui est pour ? Qui s'abstient ? VNBA, Riaillé, Mamers, la Chapelle Saint Aubin, Couëron, Longué. Donc notre vœu est repoussé. Donc on va passer la parole à la commission technique que nous n'avons pas encore entendue.

Eric HEURTEBIZE, Président de la Commission Régionale Technique

Bonjour, je n'étais pas au courant de cette intervention donc je n'ai rien préparé mais ceci étant vous avez sûrement lu le rapport de la technique. Je ne vais pas faire comme Jean-Pierre, je ne vais pas tout relire.

Par rapport au sujet que l'on vient d'aborder, j'ai l'impression qu'ici vous vous satisfaisiez de ce qui se passe. Au niveau de l'arbitrage on a l'impression que c'est comme cela et en même temps on ne peut pas savoir si cela va marcher. A l'heure actuelle quand quelqu'un vous propose quelque chose on a l'impression que vous ne voulez rien changer par rapport à vos habitudes. J'ai un peu de mal quand on n'essaie pas, j'aime bien que l'on essaie et après on regarde si cela a marché ou pas.

Béatrice BRASSART (UGS Vihiers/St-Barthélémy)

(Son très mauvais, inaudible)

Eric HEURTEBIZE, Président de la Commission Régionale Technique

Pour en revenir à la technique, je ne vais pas vous énoncer tous les résultats que nous avons eus cette année. Peut être savoir que nous avons innové au niveau de la compétition cadet(te)s avec Atlanvol qui s'est très bien passée et qui sera sûrement à renouveler l'année prochaine. On nous avait demandé de faire pas mal d'économies au niveau de la technique donc nous ne sommes pas allés sur Eurovol.

J'aurai quand même une petite pensée pour trois équipes qui sont actuellement aux mini volleyades, je ne sais pas si vous avez les résultats mais moi je ne les ai pas.

Pour essayer de ne pas parler trop longtemps je tiens à vous dire quelle est un peu ma mentalité au niveau du volley ball. Je pars du principe que si l'on veut repartir sur de bonnes bases ce qui n'est pas forcément le cas en ce moment, vous voyez on est souvent en désaccord, on essaie de trouver des solutions mais c'est un peu le bazar, il faut absolument que l'on fasse un effort au niveau de la formation de nos jeunes et donc l'encadrement de nos jeunes. Ce sont eux qui sont l'avenir du volley ball français, j'en suis persuadé. Sur les mots que l'on entendait tout à l'heure « on nous oblige, on nous oblige, on nous oblige... » Et bien il y a des obligations de jeunes et s'il n'y en avait pas cette base de la pyramide on se casserait la figure parce que certains n'ont pas forcément le temps de s'en occuper, certains manquent d'encadrements et j'en suis conscient cela pose d'énormes problèmes mais nous sommes obligés de passer par là pour l'avenir du volley ball. On souhaite que les équipes jeunes soient encadrées le week-end ce qui n'est pas toujours le cas, je pense que c'est quelque chose d'important. Dans les années à venir au niveau des obligations, on voudrait obliger les clubs à mettre sur les équipes jeunes des encadrants. Je ne sais pas ce que vous en pensez, vous allez me dire il est fou celui-là, il va falloir encore trouver des gens à mettre sur les équipes jeunes mais ce sont ces équipes jeunes qui sont l'avenir du volley ball. Si on laisse aller, ce sera des forfaits et bien d'autres choses que nous voyons déjà à l'heure actuelle. Je ne pense pas que l'on puisse continuer dans cet état d'esprit. La priorité dans les clubs c'est l'encadrement des jeunes. Alors vous allez me dire qu'il n'existe rien au niveau fédéral, il n'y a pas de diplôme d'encadrant de jeunes, cela n'existe pas. Ce qui existe c'est un diplôme au niveau de l'école de volley mais c'est tout. J'essaie donc de me battre au niveau de la fédération à ce qu'ils essaient de mettre en place de la formation et pour la saison prochaine des mini rassemblements d'entraîneurs de jeunes pour qu'il y ait un échange, des conseils pour essayer d'améliorer les choses. Il est fort probable que cela entraîne des contraintes chez certains, c'est sûr mais il va falloir rassembler les bénévoles et en passer par là pour avancer. Aussi lorsque l'on essaie de mettre des choses en place, augmenter le temps de jeu...qu'on nous laisse le temps d'essayer. Si Michel veut intervenir au niveau de la formation il n'y a pas de soucis. Voilà merci.

Y (La Chapelle Saint-Aubin) :

(Inaudible)

Eric HEURTEBIZE, Président de la Commission Régionale Technique

Je suis tout à fait d'accord avec toi, je pense que nos championnats commencent un peu tard et finissent un peu tôt. Le souci du démarrage tardif des championnats est que les clubs n'ont pas tous leurs licenciés en septembre puisque beaucoup font des journées signatures et portes ouvertes en septembre. Ce qui ne permet pas de mettre les championnats en route. Pour ce qui est de la fin du championnat, je suis tout à fait d'accord avec toi puisque les gamins jouent à peu près 4 à 5 mois. Le problème est que des habitudes ont été mises en place et ces habitudes on va essayer de les faire évoluer mais cela ne va pas se faire du jour au lendemain. A l'heure actuelle et peut être que cela ne concerne qu'un minimum de nos jeunes puisque ce sont surtout des « débutants ». Concernant les finales jeunes si on essaie de les placer en juin vous allez me dire oui mais le beach car ceux qui s'occupent du beach on besoin de ce mois de juin, donc il y a aussi des compromis à trouver. Il est bien évident que pour garder les gamins il faut qu'on les fasse jouer plus longtemps. Après il y a le problème des parents, car si on les fait jouer sans arrêt, les parents explosent. Ce qui veut dire que l'on n'est pas apte à l'heure actuelle dans la majorité des clubs à prendre en charge des équipes entières de jeunes. On a besoin des parents. Les choses seraient un peu différentes si on pouvait alléger leur rôle. Les

choses ne sont pas faciles mais je suis pour que les gamins jouent plus longtemps. Mais ce n'est pas forcément facile à mettre en place.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

On va être obligé d'arrêter sur ce débat là mais Festyvolley avait cet objectif là d'amener des jeunes avec des opérations des clubs avant de se retrouver tous ensemble à Festyvolley pour conclure leur saison. On est quand même à la fin de l'année c'est déjà mieux qu'avril. Et le premier objectif de Festyvolley au départ c'était vraiment cela, que les clubs et les comités s'obligent à avoir des dates de regroupement, de festyvolley jusqu'à fin mai début juin.

Je vous propose de clore sur ce sujet et de passer aux vœux des clubs, ceux proposés dans les délais.. L'ASPTT Laval nous avait proposé un vœu sur la suppression du deuxième arbitre en R1F et R2M donc c'était contradictoire avec le vœu que nous avons proposé tout à l'heure. Donc défavorable pour le vœu N°1. 2^{ème} vœu : demande que des arbitres régionaux jeunes officient sur les championnats régionaux jeunes, donc cela c'est favorable. 3^{ème} vœu : demande que les poules soient homogènes à 12. Donc c'est ce que nous souhaitons, l'année dernière il y a eu une poule à 13 mais c'était une situation particulière et nous n'en sommes pas responsables et 4^{ème} vœu : souhaite des championnats à l'année pour les minimes et cadets masculins donc là je renvoie à la commission régionale sportive.

Donc on passe au vote : vœu n°1 de l'ASPTT Laval : qui est pour ? Qui est contre ? Absentions ? Donc le vœu est adopté.

Maintenant passons aux vœux du VBNA : les vœux 1 et 2 ont été vus avec les vœux de l'ASPTT LAVAL. Vœu 3 : intégration d'une équipe du même club donc nous avons mis favorable. Il s'agit par exemple d'accepter qu'en régionale 2 il y ait deux équipes du même club au même niveau à titre exceptionnel comme équipe invitée pour éviter qu'il y ait un exempt et cela permet à une équipe qui finit 1^{ère} de son département d'accéder au niveau supérieur comme invité même si déjà au même niveau il y a une équipe de son club. C'est possible mais pour un an seulement et sans tenir compte des résultats des montées et descentes, puisqu'elle est invitée. Les motivations sont donc de faire jouer à un meilleur niveau les joueurs d'une équipe.

Je vous propose de voter. Qui est contre cette proposition ? Dys, Sablé, Le Mans, Abstentions ? Donc le vœu est adopté.

Vœux formulés par le SNVBA : pour information le système de points de la LNV et de la N1 a été adopté pour la N2 et N3. 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} vœux : donc propositions soumises à la commission régionale sportive et dernier vœu mettre des matchs jeunes le samedi matin donc là aussi c'est pour la commission régionale sportive même si nous avons émis un avis à savoir que nous sommes d'accord à titre exceptionnel avec accord du club adverse et pas avant 10h30. Et-ce que vous êtes d'accord sur le dernier vœu ? Qui est contre ? Donc vœu adopté.

On revient sur le vœu n°1 et pour cela je passe la parole à Jean-Michel QUENTIN.

Jean-Michel QUENTIN, Vice Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

C'est simple, c'est est-ce que nous sommes prêts à rendre le même système de marque qu'au niveau fédéral. Est-ce que l'on part sur ce qui a été voté au niveau fédéral ou est-ce que l'on reste avec notre système actuel qui est une victoire 2 points et une défaite 1 point. J'avais des arguments contre et les avais avancés parce que je disais déjà que nos jeunes ont beaucoup de mal à s'intégrer dans les équipes seniors et que si on voulait jouer le jeu effectivement avec ce système de décompte de points, on risquait de voir les jeunes qui entraînent déjà peu et bien là on ne les verra plus du tout entrer. On voudra s'assurer la victoire 3à 0 et non 3 à 2 parce que le nombre de points n'est pas le même donc c'est prendre le risque de ne pas faire confiance aux jeunes et on les laissera cirer le banc.

W (l'homme ne se présente pas) :

Je ne sais pas si tout le monde le sait mais à partir du moment où vous gagnez 3 à 0 vous marquez 3 points, vous gagnez votre match 3 à 2 vous marquez 2 points, vous perdez votre match 3 à 2 vous marquez 1 point, vous perdez votre match 3 à 1 ou 3 à 0, vous ne marquez aucun point.

Jean-Michel QUENTIN, Vice Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Si vous avez une pénalité vous marquez -1 point et le forfait c'est -3 points.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Cette année l'AG fédérale qui date de moins d'une semaine a décidé de passer à ce comptage de points. Au niveau de la ligue - on l'avait dit il y a un an - on voulait voir comment cela allait se passer au niveau fédéral avant de l'appliquer au niveau des seniors. Je pense qu'il serait plus sage de voir comment cela fonctionne pour les clubs de N2 et N3 et on verra l'année prochaine si on harmonise ou pas. Est-ce que vous êtes d'accord pour voter le sursis sur ce vœu ? Donc nous attendons 1 an.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Nous avons ensuite l'AC Longué qui fait un certain nombre de commentaires. On ne peut pas considérer cela comme un vœu. Est-ce que Longué veut s'exprimer là-dessus ?

Emmanuel CHARRUAU (AC Longué) :

C'était pour présenter un peu la situation de notre club, Longué et donc nos difficultés quant aux entraînements car dans la semaine il n'y a personne : les étudiants sont sur Angers ou sur Nantes, donc pour encadrer les jeunes le mercredi, il n'y a personne. Donc nous perdons tous nos licenciés, je n'ai pas la solution et il faudrait voir ce que peut faire la ligue pour les petits clubs.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Je pense que dans un premier temps il serait bon de voir département par département comment cela peut se faire même si la ligue est associée. Nous allons voir cela avec les comités départementaux mais continuez à proposer vos réflexions car on peut bien évidemment rechercher des solutions.

Le dernier vœu qui était du 53 rejoint un petit peu la commission sportive jeune. Tu es d'accord Nathalie ?

Nous en avons fini avec les vœux.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Pour toutes les assemblées générales fédérales, nous devons désigner les représentants des clubs aux prochaines assemblées générales lors de notre assemblée générale. Il y a d'ores et déjà une AG fédérale extraordinaire à Paris le 31 juillet prochain et une AG ordinaire qui devrait se tenir début juin 2011. Il est possible que d'autres AG soient mises en place. Donc les noms qui vont apparaître sur le tableau sont les candidats qui se sont exprimés au comité directeur de ce matin. Je les cite : Pascal CHARAUD, Président du CD 44, je rappelle au passage qu'il est impératif que les délégués élus soient présents le 31 juillet, après pour l'AG ordinaire de juin 2011 comme c'était le cas pour Eric VEILLET, qui n'a pas pu se rendre à la dernière AG. Il peut être remplacé par un suppléant. Il faut au moins qu'il y ait trois personnes présentes sur les six qui sont élues. Ensuite on a moi-même, Eric HEURTEBIZE, Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Daniel MURAIL, Jean-Michel QUENTIN et Eric VEILLET. Il s'agit bien sûr de représenter les clubs et non pas la ligue, ce sont les délégués des clubs et nous aurons donc à choisir parmi ces sept noms ou éventuellement d'autres candidats, trois titulaires et trois suppléants. Avant de procéder au vote, y a-t-il d'autres volontaires pour être délégué ? Il n'y a pas de candidat supplémentaire ? Donc pour la simplicité du vote, pour éviter le temps que l'on a passé l'an dernier, on va

demander aux trois scrutateurs de s'avancer, Nicolas, Françoise et Abdel. Je vous demande de noter trois noms de titulaires et puis trois noms de suppléants.

Daniel MURAIL

La ligue désigne 3 à 6 délégués titulaires, l'essentiel c'est qu'elle en désigne au moins 3 et mette quelqu'un en réserve en suppléant et que ces suppléants soit bien élus de manière à ce que lorsque les titulaires ne sont pas là que l'on puisse aller prendre quelqu'un dans les suppléants qui existent.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Pendant l'élection, nous allons aborder les questions diverses.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Dans les questions diverses on va parler des labels.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Le système des labels a changé cette année donc en premier vous avez le label club FFVB qui ressemble à celui que l'on avait auparavant mais avec quelques petits aménagements. Nouveau label « accueil des jeunes », qui a été instauré cette année, qui récompense principalement les clubs qui ont fait du travail dans cette direction. Autre nouveau label : « club santé ». Daniel si tu veux donner des informations ?

Dans les questions diverses également, vous avez une note d'informations sur l'AG fédérale donc faites-y très attention, notamment sur le formulaire dont on en a parlé tout à l'heure pour les demandes de licences. Sur les mutations et les surclassements, ce qui change c'est que la période de mutation normale part du 1^{er} juin et se termine le 15 juillet. Elle a été allongée de 15 jours notamment pour permettre au niveau des clubs nationaux ou régionaux de pouvoir accepter des mutations ou organiser les mutations après avoir pris connaissance des championnats. La période exceptionnelle des mutations est raccourcie de 15 jours mais se termine toujours au 31 décembre de l'année en cours. Ce qui change également, c'est la date d'homologation de la mutation au niveau de la ligue ou de la fédération : la ligue pour les mutations régionales (carton bleu), la fédération pour les mutations nationales (carton vert). La date d'homologation est fixée au jour où le dossier est arrivé complet à la ligue. Il n'y a plus les huit jours de délais que nous avions auparavant. Ce délai de huit jours est supprimé aussi bien pour le national que le régional, à condition bien sûr qu'aucune raison ne s'oppose à la délivrance de la licence. Sur les surclassements, le certificat médical établi par un médecin est valable un an. En revanche pour un double ou un triple surclassement, il faut que le certificat médical selon le règlement de la ligue et de la fédération date de moins de trois mois. Il est donc valable uniquement pour la saison sportive en cours et cela évitera les soucis que l'on a rencontrés l'an passé. Si par exemple le certificat médical a été fait au mois de février de l'année dernière, il est théoriquement valable pour le médecin un an mais il faudra quand même retourner le voir pour la saison sportive qui commence en septembre 2010.

Daniel MURAIL

Le certificat médical est traité par la commission médicale et pour que cette dernière donne son autorisation, il faut qu'il soit de moins de trois mois. Cela c'est une chose. Ensuite vous avez le surclassement et ce dernier est valable pour la saison sportive. Ce sont deux choses différentes. Même si un certificat médical est valable un an, pour un surclassement il faut que le certificat médical date de moins de trois mois.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Pour les triples surclassements, l'AG de Saint Dié - mais ce n'est pas dans le document - a décidé que les triples surclassements ne seraient accordés en filles et en garçons que pour des jeunes inscrits en pôles. Avec un principe pour lequel le triple surclassement ne peut être assuré que pendant les deux mois qui suivent l'entrée en pôle. Donc cela ne concerne plus les jeunes filles qui sont déjà en pôle.

Donc on passe aux licences. Le marqueur devait avoir une licence compétition au même titre que les arbitres mais sur décision de l'AG de St Dié, le marqueur peut avoir une licence dirigeant. Mais seulement lui, pas l'arbitre, pas l'entraîneur, pas le soigneur ni l'entraîneur adjoint. Donc pour les autres c'est toujours la licence compétition volley ball.

Philippe BARCE (Dangeul Yvré Savigné) :

Dans mon club j'ai un arbitre mais qui n'est pas joueur : ce n'est pas normal.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Si c'est normal ! Il arbitre des compétitions volley ball donc il doit avoir une licence compétition volley ball. Et si tu n'es pas d'accord il faut faire une proposition à la fédération française de volley ball l'année prochaine. Vous aurez une inscription obligatoire pour la licence sur les bordereaux individuels. L'année dernière c'était téléchargeable donc cela va faire du travail pour tout le monde mais - au passage grâce aux discussions qui ont été menées pour l'ensemble des dirigeants bénévoles que vous êtes - pour des raisons d'acceptation de l'assurance proposée et de remise obligatoire du document sur l'assurance à chaque licencié, il y aura le bordereau individuel en double exemplaires à remplir. Par contre pas de changement sur les certificats médicaux, téléchargeables sur les sites de la ligue et de la FFVB.

Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball :

Nous allons passer à la lecture des palmarès et à la remise des récompenses. Jean-Michel va se faire un plaisir de vous raconter tout cela (voir tableau).

En coupe de France jeunes une seule équipe a participé aux phases finales en benjamin c'est l'ASPTT LAVAL qui termine 9^{ème} sur 12.

(Voir les résultats 2009.2010)

Maintenant nous allons passer aux récompenses fédérales. Donc nous allons citer les médaillés et si les gens sont présents ou leurs clubs alors venez chercher vos récompenses.

Merci et je passe la parole à Claude.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Avant de clôturer cette assemblée générale, il nous a semblé qu'il était important de marquer cette assemblée générale par la présence d'une personne et puis finalement par concours de circonstances il y a deux personnes associées dans un hommage que le monde du volley ball voulait leur rendre. Les personnes en question sont : Eric MARTIN -Thierry ROSE peut s'approcher également, président du NRMV - et ensuite le père d'Eric, Pierre-Henri MARTIN. Merci à eux. Je vais dans un premier temps laisser la parole à Thierry ROSE qui a un certain nombre de choses à dire sur le plus jeune d'entre eux d'abord.

Thierry ROSE (NRMV)

Je sais que dans une assemblée générale nous avons des soucis de formation, d'arbitrage de jeunes mais lorsque j'ai vu la convocation et après le Festyvolley à Cholet car il faut dire que le volley est bien présent dans le 49. Nous avons aujourd'hui deux grands représentants du volley ball. Eric, tu as fait un grand parcours : St-Barthélémy, Saint-Nazaire et ensuite ton arrivée à Nantes Rezé Métropole Volley où tu as vécu une grande saison tout en pensant à ta reconversion professionnelle. Je sais que tu n'as

pas pu être présent à la réception à la Mairie de Nantes pour recevoir la coupe de Champion de France et c'est pourquoi je voulais que tu touches la coupe avec ton copain Jérôme BERGER. Je voulais te remettre un cadeau souvenir que tu mettras dans la chambre de tes enfants. Et puis à ton papa je veux à lui aussi remettre un souvenir. Ce sont les photos représentant le match de Cambrai qui nous ont été remises par Ouest France.

Eric MARTIN :

Bonsoir à tous. Je pensais venir en simple spectateur donc je suis un peu surpris et je n'ai rien préparé. Je voudrais revenir sur ce qu'à dit Thierry car 100% des objectifs ont été atteints. Personnellement je ne continue pas en Pro A car pour moi professionnellement cela a marché et je remercie Thierry pour tout. Encore une fois merci.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

Pierre MARTIN, un grand Monsieur du volley ball que j'ai découvert personnellement lorsque ma fille est entrée au Pôle de Saint-Barthélémy d'Anjou, c'était son entraîneur. J'ai appris à connaître Pierre, qui est resté 20 ans dans les Pays de la Loire en tant que CTS. Dans le monde du volley ball, il a été surtout entraîneur adjoint de l'équipe de France masculine pendant 7 ans. Il est parti en 1998 dans des conditions un petit peu difficiles (*beaucoup de bruit et on ne peut comprendre ce qui se dit surtout lorsque Pierre Martin prend la parole*).

FIN de l'AG.